

Conseil Municipal

Lundi 28 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huitième jour du mois de novembre, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le mardi 22 novembre 2022, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle des Mariages, sous la présidence de FONTAINE Jean-Paul.

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS : M. FONTAINE Jean-Paul, MME MAES Françoise, M. DANCOINE Thierry, MME MARTIN Christelle, M. PIESSET Arnaud, MME HAUDRECHY Annie, M. ZEBBAR Kamel, MME WASSON Laurence, M. PROVENZANO Antonio, MME MARFIL Nicole, M. JENDRASZEK Michel, MME DUJARDIN Gilberte, M. BAVIER Bernard, M. NOIRET Patrick, MME NOIRET Christiane, M. POPEK Joël, M. PIOTROWSKI Georges, MME DEVIGNE Stella , M. FAUVEAUX Sébastien, MME DECOUT Sabine , M. BASTIEN Guillaume , MME BAVIELLO Sandrine, MME KOSMALSKI Emilie, M. LACAILLE René, M. KLEE Alain, MME MARTINACHE Sonia.

EXCUSES : MME SOLTANI Nacera par pouvoir à M. KLEE Alain.

ABSENTS : M. ROBIN Bruno, M. LENGLIN Joël.

Secrétaire de séance : KOSMALSKI Emilie

OBJET : 2022-5-08

ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIERE à M. Riyadh Diab **POLE ESPOIR HAUTS-DE-FRANCE D'AVIRON**

Monsieur le Maire informe le conseil Municipal qu'une demande d'aide financière a été formulée par M. Riyadh Diab demeurant à LALLAING (59167) 10 rue Lucie et Raymond Aubrac.

Vu le courrier de Monsieur Riyadh Diab en date du 27 septembre 2022, nous informant avoir passé trois années de lycée au pôle espoir régional d'aviron des Hauts-de-France et 6 années au Club d'aviron de Douai, il a connu une nette progression sur le plan sportif. Il a été sélectionné pour faire partie du pôle Universitaire d'aviron de Nancy.

Étant sénior cette année et sur le commencement du chemin de sélection pour entrer en équipe de France U23, cette aide financière lui permettrait de financer du matériel et de l'équipement afin d'optimiser la qualité de ses entraînements.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer une aide financière exceptionnelle de 150 euros à M. Riyadh Diab pour la saison d'aviron 2022/2023.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE l'attribution d'une aide financière exceptionnelle de 150 euros (cent cinquante euros) à M. Riyadh Diab pour l'année scolaire 2022/2023.

DIT que les crédits sont ouverts au B.P. 2022.

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 27 voix M. FONTAINE Jean-Paul, MME MAES Françoise, M. DANCOINE Thierry, MME MARTIN Christelle, M. PIESSET Arnaud, MME HAUDRECHY Annie, M. ZEBBAR Kamel, MME WASSON Laurence, M. PROVENZANO Antonio, MME MARFIL Nicole, M. JENDRASZEK Michel, MME DUJARDIN Gilberte, M. BAVIER Bernard, M. NOIRET Patrick, MME NOIRET Christiane, M. POPEK Joël, M. PIOTROWSKI Georges, MME DEVIGNE Stella , M. FAUVEAUX Sébastien, MME DECOUT Sabine , M. BASTIEN Guillaume , MME BAVIELLO Sandrine, MME KOSMALKI Emilie, M. LACAILLE René, MME SOLTANI Nacera est un vote par pouvoir de KLEE Alain, M. KLEE Alain, MME MARTINACHE Sonia.

Contre : 0 voix

Abstentions : 0

Ne participent pas au vote : 0 exclus

N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Maire

M. Fontaine Jean-Paul